

**DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An Deux Mille Seize le 05 Juillet à 20 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur François AUBERTIN, Maire.

Étaient également présents : J. Daniel, F. Ballester, AM. Goujon, D. Guillerme, P. Cormier, M. Foidart, F. Téroute, J. Grévès, F. Hervé, A. Buzaré, L. Monnerie, G. Thiery, P. Guilbaudeau L. Médica D. Capart, D. Renouf, Z. Dano, MC Couf, MM. Prévost, C. Jourdain, AM Garangé, MF Guillemot, P. Le Dro, V. Robin-Cornaud, R. Hénault M. Le Teuff, M. David, L. Detrez, PY Le Grogneac, Conseillers municipaux

Absents excusés - Procurations :

J.J. Marteil qui a donné procuration à J. Grévès

S. Caroff « à AM. Goujon

C. Pecchia « à P. Le Dro

Secrétaire : M. Foidart

Date de la convocation : 28 Juin 2016

Date de l'affichage : 29 Juin 2016

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 30

Nombre de votants : 33

2016_78 : Tarifs ACM (Accueil Collectif de Mineurs) Saute-Mouton

Rapporteur : J. Grévès

Les tarifs pratiqués n'ont pas augmenté depuis la rentrée 2014.

Il est proposé, pour l'année scolaire 2016/2017 de reconduire les tarifs pratiqués en 2015/2016 :

		2016/2017		
		1/2 j sans repas	1/2 j avec repas	Journée entière
Enfants commune	Tranche n°1	4,70	7,35	9,30
	Tranche n°2	5,70	8,90	11,30
	Tranche n°3	6,90	10,70	13,70
	Tranche n°4	7,20	11,20	14,30
	3 Enfants et plus *	5,50	8,50	10,90
	Hors commune enfant	9,30	14,30	18,60
	Panier repas *	Même tarif enfant commune et suivant QF		

(*) 3 enfants et plus : ensemble à l'ACM

(*) Panier repas :

- Journée entière : Facturation de la demi-journée avec repas
- Demi-journée avec repas : Facturation d'une demi-journée sans repas

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la Commission des sports, de la jeunesse, des affaires scolaires et de l'enfance du 22 juin 2016,

ADOpte à l'unanimité les tarifs ci-dessus

POUR EXTRAIT CONFORME,
GUIDEL, le 06 Juillet 2016
Le Maire,
François AUBERTIN

